

Pour pouvoir candidater à l'expertise judiciaire, depuis le 1.01.2024, il faut joindre au dossier de votre demande d'inscription une attestation de formation, Art.2-9° « Pour les candidats à l'inscription sur une liste dressée par une cour d'appel, justifier d'une **formation à l'expertise**. » (cf. Décret n°2004-1463 du 23 décembre 2004 relatif aux experts judiciaires (<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000005983254>)).

La CEJM (Compagnie des Experts de Justice près la Cour d'Appel de Metz) propose une telle formation en présentiel « Fondamentaux et perfectionnement en matière d'expertise judiciaire » formule condensée d'une journée vendredi le 20.09.2024 9.00-17.00 à l'ESITC (Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Techniques de la Construction) de Metz située 6, rue Marconi à Metz – Technopole. Un magistrat de la Cour d'Appel de Metz y interviendra comme les fois précédentes, et accrédite cette formation auprès de la Cour d'Appel ; son coût n'est pas encore fixé, mais devrait être de l'ordre de 200 €.

Une formation à l'expertise est également dispensée actuellement par les compagnies d'experts de NANCY et de REIMS, sous la forme d'un DIU (Diplôme Interuniversitaire) de formation à l'expertise judiciaire ; Vous pouvez trouver les modalités de ces formations sur les sites de ces compagnies ; Nous sommes en train de monter une telle formation DU de l'expertise à Metz avec le concours de la faculté de droit, qui verra peut-être le jour cet automne 2024.

Pour les Experts traducteurs ,vous pouvez vous rapprocher de la CETTAF (Compagnie des Experts Traducteurs et Traducteurs Assermentés de France) <https://www.traducteursdefrance.fr/> qui dispenserait une formation au 1er semestre 2024, également sur une journée, en présentiel probablement sur Strasbourg, Metz ou Nancy, la date à ce jour n'a pas encore été communiquée.

A côté de cela, vous pouvez suivre des formations complémentaires.

Pour votre information, la compagnie serait heureuse de vous accueillir aux sessions qu'elle organise sur des thèmes spécifiques intéressant les membres de la compagnie ; en voici le programme pour l'année 2024 :

- Le jeudi 25 avril : la conférence – débat d'Olivier DIETSCH portera sur « le statut fiscal et social de l'expert » ;
- Le jeudi 23 mai : Jean – Baptiste DEL TORCHIO interviendra sur le thème de « l'évaluation des dommages corporels » ;
- Le jeudi 20 juin : Gilles HUBERT interviendra sur le thème « les pathologies thermiques consécutives à la RT 2020 ».
- Le jeudi 21 novembre : table ronde magistrats – avocats – experts (thèmes en cours de discussion).

Ces sessions à vocation aussi conviviales sont gratuites et organisées pour les membres de la compagnie. Vous pouvez également participer en nous envoyant un mail pour y assister.

La CEJCAN (Compagnie des Experts de Justice de Nancy) organise prochainement à Nancy en présentiel vendredi le 7.06.2024 9.00-17.30 une formation « Journée de l'expertise 2024 - secret et expertise ». Les inscriptions sont à faire auprès de la CEJCAN directement, avant le 10 mai, selon les modalités indiquées sur le bulletin ci-joint.